

**Délibération n°2025-09**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 20 février 2025)**

Date de convocation : 12/02/2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 20  
Nombre de délégués votants : 28

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 20 février 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CACHELOU Yoann, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

**Absents ou excusés** : Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, Mme BLANCHET Anne, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, Mme MOURTEROT Josiane, M. SANZ Alain

**Pouvoirs** : Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. MARTIN Fernand  
Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc  
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul  
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à M. DAGUERRE Robert  
Mme CASSOU Sylvie donne pouvoir à M. AUSSANT Claude  
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole  
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. BONNEMASON Bernard  
Mme MOURTEROT Josiane donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel

**Secrétaire de séance** : M. LOUSTAU Christian

**OBJET** : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL N°2025/01

**RAPPORTEUR** : Jean-Paul CASAUBON, Président

Monsieur le Président demande aux conseillers de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du procès-verbal rédigé suite à la séance du Conseil Communautaire du 16 janvier 2025.

Le procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2025, expédié à tous les membres, appelle une observation : le secrétaire de séance était M. Robert DAGUERRE et non M. Jean-Bernard CARRERE.

Le Président entendu,  
Le Conseil Communautaire, à la majorité (1 abstention : M. CASADEBAIG Robert)

**DECIDE** d'adopter le procès-verbal n°2025/01 du 16 janvier 2025.

Le Président,  
Jean-Paul CASAUBON

